

La formation professionnelle des Travailleurs Handicapés en Midi-Pyrénées

*Le présent document dresse un état des lieux de l'effort global
de formation destiné aux bénéficiaires de la loi de 1987 depuis 2001.*

25 mai 2005

Jusqu'à présent, opérateurs et décideurs régionaux ne disposaient que d'une faible lisibilité quantitative et qualitative concernant les efforts de formation professionnelle mis en œuvre pour les travailleurs handicapés. Le Centre de Ressources s'est attaché à rassembler les informations disponibles et en présenter une analyse conjoncturelle. La présente Note propose une synthèse de ces éléments.

Parallèlement, les questionnements existants autour de la formation qualifiante des travailleurs handicapés dans leur parcours vers l'emploi font l'objet d'une étude qualitative, en partenariat avec les opérateurs concernés, sur les départements de la Haute-Garonne et du Tarn-et-Garonne.

Cette double démarche doit permettre d'alimenter les réflexions visant à coordonner les efforts de formation professionnelle au niveau régional et d'élaborer une politique cohérente au profit des travailleurs handicapés.

Contexte de la demande

En 2004, l'effort de formation professionnelle relève principalement de l'Etat (SIFE individuels et collectifs, SAE, stages AFPA) et de la région (notamment les stages de préparation à l'emploi, de qualification et préqualification). Ces dernières années, les travailleurs handicapés semblent de plus en plus nombreux à intégrer les stages rémunérés du Conseil Régional. Ce constat est encourageant puisqu'il témoigne d'une accessibilité croissante de ces formations à ce public prioritaire. Mais il s'accompagne d'interrogations concernant des questions de financement (ces publics bénéficiant d'une rémunération CNASEA avantageuse) et sur le processus de transfert de compétences entre l'Etat et la Région.

Sur un autre plan, il existe de multiples possibilités de financement des formations et de construction de parcours qualifiants : AGEFIPH, ANPE, ASSEDIC, Assurance Maladie (pour les CRP), Département, Région, Etat et même l'Europe. Ce phénomène nuit à la lisibilité d'ensemble du dispositif et rend difficile toute réflexion sur l'efficacité et la pertinence des formations ainsi mises en œuvre.

Enfin, la mise en œuvre de la loi de Cohésion Sociale du 18 janvier 2005, en remodelant les contrats aidés et les dispositifs d'insertion, annonce la fin de certaines modalités de formation comme les SIFE et les SAE.

Sources de données exploitables

Les SIFE ont pour objectif d'aider à l'insertion ou à la réinsertion professionnelle des demandeurs d'emploi en difficulté. Ces stages peuvent être individuels ou collectifs. Une période de stage en entreprise est obligatoire. Plusieurs sources de données peuvent être utilisées, mais aucune de manière satisfaisante : le CNASEA ne comptabilise que les entrées en stage donnant lieu à une rémunération du CNASEA (ce qui est vraisemblablement proche de la réalité mais exclut toute comparaison avec les autres publics), et les sources ANPE sont peu fiables sur la variable relative au handicap.

Les SAE sont destinés à faciliter l'embauche de demandeurs d'emploi en proposant une formation se rapportant à une offre d'emploi déposée par une entreprise. Les données proviennent du CNASEA Midi-Pyrénées.

Parmi **les formations du Conseil Régional**, le programme « préparation à l'emploi » soutient l'engagement des participants dans leur démarche personnelle d'insertion professionnelle (découverte de la vie professionnelle, dynamique de choix professionnel, métiers porteurs, accès direct à l'emploi, ateliers de savoirs de base, orientation professionnelle). Le programme « qualification et pré-qualification » propose des formations qualifiantes de niveau V (BEP, CAP) à I (Bac + 3 et plus). Les entrées en formation des Travailleurs Handicapés sont comptabilisées à partir des données du CNASEA. Elles ne comptabilisent donc que les stagiaires rémunérés dans ce cadre.

Les entrées en alternance (contrats d'apprentissage, contrats de qualification, pour les jeunes et les adultes) ne portent ici que sur les contrats qui ont donné lieu à un co-financement de la part de l'Agefiph. Ces informations sont extraites de tableaux fournis par l'AGEFIPH National.

Les formations de l'AFPA dispensées pour les travailleurs handicapés relèvent du dispositif de droit commun à travers la commande publique désormais intitulée Commande d'Action Conventionnée (financement Etat), ou s'inscrivent dans le cadre spécifique de la convention AFPA/AGEFIPH (financement AGEFIPH). Nous nous appuyons ici sur les rapports d'activité de l'AFPA.

Enfin, en ce qui concerne **les formations en CRP** (Centres de Rééducation Professionnelle), nous bénéficions du rapport élaboré par les 6 établissements de Midi-Pyrénées, qui dresse un bilan quantitatif et qualitatif de l'offre existante et des publics accueillis en 2004.

Evolution des entrées en formation ces dernières années

<i>Stages Conseil Régional</i>	2001	2002	<i>Evol.</i>	2003	<i>Evol.</i>	2004	<i>Evol.</i>
Qualification et pré-qualification	272	277	+1,8%	277	0,0%	360	+30,0%
Préparation à l'emploi	180	214	+18,9%	261	+22,0%	354	+35,6%
Total	452	491	+8,6%	538	+9,6%	714	+32,7%

Source : CNASEA

<i>SIFE</i>	2001	2002	<i>Evol.</i>	2003	<i>Evol.</i>	2004	<i>Evol.</i>
Individuels	165	135	-18,2%	124	-8,1%	82	-33,9%
Collectifs	553	676	+22,2%	450	-33,4%	311	-30,9%
Total	718	811	+13,0%	574	-29,2%	393	-31,5%

Source : CNASEA

<i>SAE</i>	2001	2002	<i>Evol.</i>	2003	<i>Evol.</i>	2004	<i>Evol.</i>
Total	21	26	+23,8%	23	-11,5%	13	-43,5%

Source : CNASEA

<i>Alternance</i>	2001	2002	<i>Evol.</i>	2003	<i>Evol.</i>
Contrats d'apprentissage		63		93	+47,6%
Contrats de qualification jeunes		20		18	-10,0%
TOTAL Alternance jeunes	116	83	-28,4%	111	+33,7%
Contrats de qualification adultes	53	37	-30,2%	28	-24,3%

Source : Agefiph Midi-Pyrénées

<i>AFPA</i>	2001			2002			2003		
	Com P	Conv	Total	Com P	Conv	Total	Com P	Conv	Total
Formations qualifiantes			119	101	39	140	103	33	136
Perfectionnement			11	19	3	22	44	10	54
Pré-professionnalisation			90	113	19	132	163	43	206
Enseignement à distance	69	0	69	37	0	37	41	0	41
Total AFPA	252	37	289	270	61	331	351	86	437
Evol				+7%	+65%	+15%	+30%	+41%	+32%

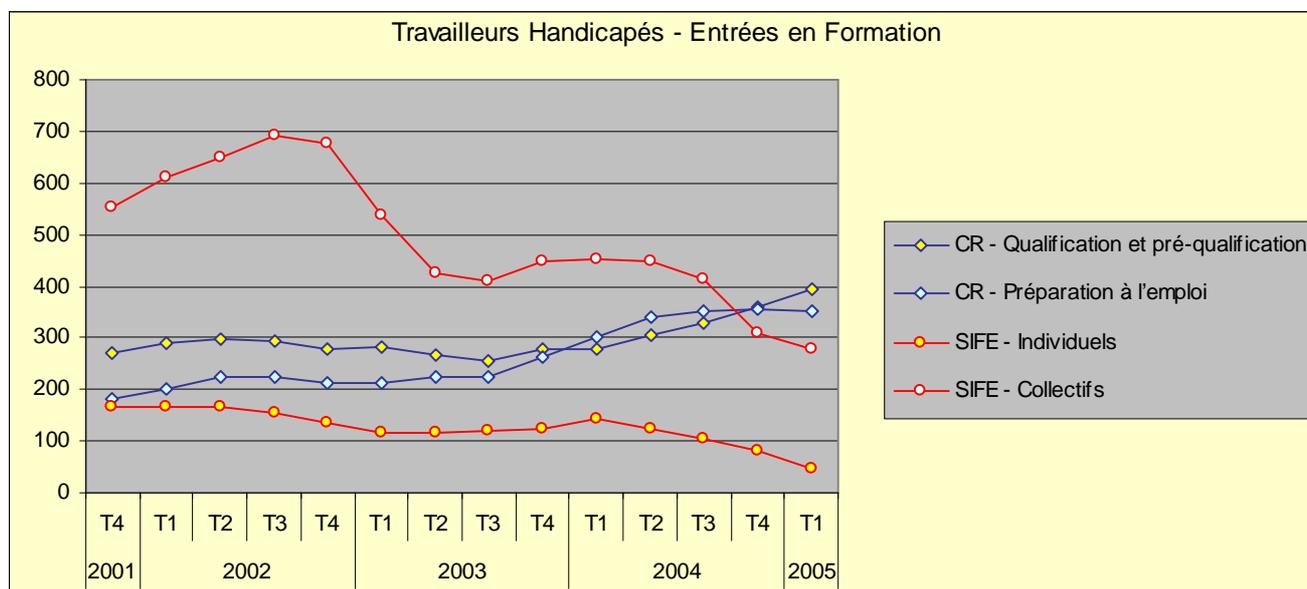
Source : AFPA Midi-Pyrénées. Entrées en formation dans le cadre de la commande publique (« Com P ») désormais intitulée Commande d'Action Conventionnée ou de la convention régionale AFPA/AGEFIPH (« Conv »).

Ces dernières années sont marquées par le fléchissement des SIFE (collectifs d'abord, puis individuels), au profit des stages du Conseil Régional (préparation à l'emploi notamment) et de l'AFPA (en pré-professionnalisation).

Evolution trimestrielle des entrées en SIFE et en stage du Conseil Régional

Les entrées correspondant aux SIFE et formations du Conseil Régional peuvent être analysées trimestriellement. Compte-tenu des variations saisonnières, on peut mesurer leur évolution en calculant les moyennes annuelles, c'est à dire pour chaque trimestre le nombre d'entrées comptabilisées depuis un an.

Figure 1 : Evolution trimestrielle des entrées en formation (valeurs en cumul annuel) :



Formations dans le cadre de co-financements AGEFIPH

La base de donnée de l'AGEFIPH sur les entrées en formation co-financées nous permet d'établir un panorama de ces mesures pour l'année 2003.

Selon la répartition des organismes qui co-financent des formations avec l'AGEFIPH pour les Travailleurs Handicapés, on constate que l'Etat (notamment les DDTEFP avec 40.5%) représente le partenaire principal de ces conventions de formation, devant les collectivités locales (Conseil Régional : 25.2%, Conseil Généraux : 3.7%). L'ANPE est également très impliquée, mais avec des montants plus faibles.

La répartition des co-financements entre 2003 et les 8 premiers mois de 2004 affiche une évolution avec une baisse sensible de la part des DDTEFP (de 40.5% à 27.6%) au profit de l'ANPE notamment.

Formations délivrées en Centres de Rééducation Professionnelle

Il s'agit de formations professionnelles qualifiantes spécifiquement destinées et adaptées aux travailleurs handicapés, sur orientation exclusive de la COTOREP. Les Centres relèvent du secteur social et médico-social, et proposent un accompagnement personnalisé sur le plan médical, social et professionnel. Les bénéficiaires sont stagiaires de la formation professionnelle.

La région Midi-Pyrénées compte **6 établissements** pour une capacité d'accueil de **697 personnes** : 28 en pré-orientation, 20 en UEROS (préorientation spécifique pour les traumatisés crâniens), 138 en prestation préparatoire et 511 en prestation qualifiante.

CRP	Localisation	Places	Secteurs
2ISA	Millau (12)	100	Informatique
Cépière Formation	Toulouse (31)	84 (+ 20 préo)	Electricité, électronique, télécom, métiers d'art
CRIC	Toulouse (31)	264 (+ 28 préo)	Electronique, bureautique, paramédical, tertiaire
IJA	Toulouse (31)	14	Accueil, standard, ameublement, accord piano
YMCA	Colomiers (31)	17	Cuisine, impression Offset
Vincent Auriol	Muret (31)	170	Bureautique, métrage, cordonnerie, horlogerie

Secteurs de formation ciblés

En ce qui concerne les formations qualifiantes proposées par l'AFPA, de nombreux Travailleurs Handicapés intègrent des formations dans le domaine administratif (35% en 2003 si l'on inclut l'informatique de gestion). Le bâtiment reste relativement attractif, ainsi que l'industrie. En revanche, le secteur du commerce est particulièrement marginal.

En ce qui concerne les formations du Conseil Régional, on constate que la question de la reconversion professionnelle touche de nombreuses personnes handicapées (41,9% des préparations à l'emploi concernent la Dynamique de choix professionnel). On peut noter qu'ils ne sont pas pour autant sur-représentés dans les stages de découverte de la vie professionnelle. Les secteurs dans lesquels les Travailleurs Handicapés souhaitent se qualifier restent fortement ciblés : administratif (ce qui corrobore les données relatives aux formations AFPA), nettoyage et environnement, sécurité (vraisemblablement pour les hommes, si l'on croise avec les analyses que le CRTH a mené sur les métiers recherchés par les TH), aide à l'insertion sociale et professionnelle (secteurs relativement féminisés).

Enfin, si la bureautique et le tertiaire sont présents parmi les secteurs privilégiés par les CRP, on constate dans cette filière une nette diversification des métiers proposés (métiers d'art, de la mode, de la santé, de l'électronique...). Il faut ici signaler que ces formations ont une couverture nationale, et que les publics accueillis sont relativement jeunes.

Conclusion

En terme de volumes de formation proposés aux Travailleurs Handicapés, les données exploitables nous permettent d'éclairer plusieurs évolutions significatives.

En premier lieu, **les SIFE Collectifs** ont largement diminué au cours du premier semestre 2003, tombant à un palier d'environ 450 stagiaires TH par an. En ce qui concerne les SIFE individuels, la baisse régulière enregistrée depuis 2001 a semblé se contenir fin 2003. Mais depuis le second semestre 2004, les SIFE ont définitivement amorcé leur déclin, vraisemblablement dans la perspective de la mise en œuvre de la loi de Cohésion Sociale.

En ce qui concerne les stages rémunérés du Conseil Régional, les entrées de TH en Qualification et Pré-qualification sont restées relativement stables entre 2001 et 2003. Pendant cette période, on note surtout une progression régulière des stages de **préparation à l'emploi** (les entrées de TH ont progressé de 45% entre 2001 et 2003). Ce phénomène semble s'être stabilisé au second semestre 2004, tandis que les stages de **qualification et pré-qualification** amorçaient une nette augmentation.

On note également l'augmentation régulière des entrées en **formation AFPA**, que ce soit dans le cadre de la commande publique (+30% en 2003) ou celui de la convention régionale AFPA / AGEFIPH (+41% en 2003).

Ce **basculement** des formations SIFE au profit des stages du Conseil Régional et de l'AFPA ne vaut pas pour tous les types de formation. Il s'applique surtout aux stages de pré-professionnalisation (pour l'AFPA) et aux stages intitulés « dynamique de choix professionnel » (pour le Conseil Régional). Il illustre ainsi un besoin saillant de soutien à la **réorientation**, à la préparation d'un parcours vers l'emploi.

En terme de qualification, un phénomène peut apparaître problématique : celui de la **focalisation des TH sur les métiers administratifs**. En effet, 35% des TH en formation qualifiante à l'AFPA sont dans le domaine du secrétariat, de la comptabilité, de la gestion ou de l'informatique de gestion. Dans le même ordre d'idée, 23% des TH intégrant un programme de qualification du Conseil Régional ciblent le tertiaire de bureau ou spécialisé. A l'inverse, les **formations dispensées en CRP** et les résultats en terme d'insertion professionnelle montrent bien que d'autres voies sont possibles, que d'autres secteurs peuvent s'avérer attractifs et potentiellement porteurs.

L'analyse d'une partie des conventions de formation (celles qui donnent lieu à une participation de l'AGEFIPH) illustre **un éclatement et une diversification des montages de co-financement**. L'Etat et la Région constituent les principaux co-financeurs avec respectivement 40% et 25% des montants en 2003. Sur les 8 premiers mois de 2004, l'enveloppe de la DDTEFP décline fortement tandis que les co-financements réalisés avec l'ANPE ou encore les Conseils Généraux augmentent. Et en 2005, plusieurs évolutions réglementaires vont venir modifier le cadre des contrats d'insertion, des contrats aidés et de la formation professionnelle...